## Consignes à respecter pour l'inscription

- 1 / les fiches d'inscription initiale (A) sont accessibles sur cette page AET 67 de notre site dès diffusion du magazine AET de juillet 2024,
- 2 / le tarif de la 1/2 pension s'applique à la personne et non à la chambre,
- 3 / une fiche d'inscription initiale (A) avec chèque est demandée pour chaque participant,
- 4 / lors de la finalisation des inscriptions en fin d'année, la fiche d'inscription finale (B) reprenant les paramètres de l'inscription initiale sera complétée par les tarifs actualisés des différentes prestations ; il sera à nouveau demandé une fiche et un chèque par participant.

merci de votre compréhension

**AET 67**